

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 24110059300037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NARBONNE AGGLO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	36
B1.7 - Etat des engagements reçus	37
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 047 599,00	9 095 184,26
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 952 414,74
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 047 599,00	10 047 599,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 865 895,57	8 093 700,71
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 244 300,43	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 016 495,29
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 110 196,00	11 110 196,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 157 795,00	21 157 795,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 526 090,00	0,00	2 643 850,00	2 643 850,00	2 643 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	925 000,00	0,00	964 000,00	964 000,00	964 000,00
014	Atténuations de produits	858 000,00	0,00	796 000,00	796 000,00	796 000,00
65	Autres charges de gestion courante	224 000,00	0,00	200 100,00	200 100,00	200 100,00
Total des dépenses de gestion des services		4 533 090,00	0,00	4 603 950,00	4 603 950,00	4 603 950,00
66	Charges financières	632 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
67	Charges exceptionnelles	771 810,00	0,00	542 649,00	542 649,00	542 649,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	140 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 076 900,00	0,00	6 197 599,00	6 197 599,00	6 197 599,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 000 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 125 135,00		2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 125 135,00		3 850 000,00	3 850 000,00	3 850 000,00
TOTAL		9 202 035,00	0,00	10 047 599,00	10 047 599,00	10 047 599,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 047 599,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	9 999,86	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 618 949,00	0,00	8 615 429,26	8 615 429,26	8 615 429,26
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	109 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 794 948,86	0,00	8 665 429,26	8 665 429,26	8 665 429,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	102 300,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 897 248,86	0,00	8 675 429,26	8 675 429,26	8 675 429,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	445 374,00		419 755,00	419 755,00	419 755,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		445 374,00		419 755,00	419 755,00	419 755,00
TOTAL		8 342 622,86	0,00	9 095 184,26	9 095 184,26	9 095 184,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	952 414,74
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 047 599,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 430 245,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 662,50	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	309 874,01	150 906,47	87 100,00	87 100,00	238 006,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 900 196,98	1 093 393,96	6 806 516,00	6 806 516,00	7 899 909,96
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 220 733,49	1 244 300,43	6 953 616,00	6 953 616,00	8 197 916,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00	0,00	2 270 000,57	2 270 000,57	2 270 000,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	715 306,45	0,00	22 524,00	22 524,00	22 524,00
020	Dépenses imprévues	500 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	3 315 306,45	0,00	2 342 524,57	2 342 524,57	2 342 524,57
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 536 039,94	1 244 300,43	9 296 140,57	9 296 140,57	10 540 441,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	445 374,00		419 755,00	419 755,00	419 755,00
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	595 374,00		569 755,00	569 755,00	569 755,00
	TOTAL	9 131 413,94	1 244 300,43	9 865 895,57	9 865 895,57	11 110 196,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------


=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 110 196,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	159 330,00	0,00	93 700,71	93 700,71	93 700,71
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 159 330,00	0,00	2 093 700,71	2 093 700,71	2 093 700,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 159 330,00	0,00	4 093 700,71	4 093 700,71	4 093 700,71
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 000 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2023
 Reçu en préfecture le 03/04/2023
 Publié le 03/04/2023
 ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 125 135,00		2 150 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		150 000,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 275 135,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL		9 434 465,00	0,00	8 093 700,71	8 093 700,71	8 093 700,71

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 016 495,29
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 110 196,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 430 245,00
---	---------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 643 850,00		2 643 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	964 000,00		964 000,00
014	Atténuations de produits	796 000,00		796 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 100,00		200 100,00
66	Charges financières	911 000,00	0,00	911 000,00
67	Charges exceptionnelles	542 649,00	50 000,00	592 649,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
69	Impôts sur les bénéfécies et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	140 000,00		140 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 700 000,00	1 700 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 197 599,00	3 850 000,00	10 047 599,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 047 599,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	419 755,00	419 755,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 270 000,57	0,00	2 270 000,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	60 000,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	238 006,47	0,00	238 006,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 899 909,96	150 000,00	8 049 909,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 524,00	0,00	22 524,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 540 441,00	569 755,00	11 110 196,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 110 196,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 615 429,26		8 615 429,26
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		419 755,00	419 755,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00		50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 675 429,26	419 755,00	9 095 184,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	952 414,74
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 047 599,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	93 700,71	0,00	93 700,71
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 100 000,00	2 100 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 700 000,00	1 700 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 093 700,71	4 000 000,00	6 093 700,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 016 495,29
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 000 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 110 196,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 526 090,00	2 643 850,00	2 643 850,00
605	Achats d'eau	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	275 000,00	400 000,00	400 000,00
6062	Produits de traitement	1 000,00	19 200,00	19 200,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	149 000,00	188 000,00	188 000,00
6064	Fournitures administratives	900,00	1 090,00	1 090,00
6066	Carburants	32 000,00	36 000,00	36 000,00
6068	Autres matières et fournitures	55 000,00	63 000,00	63 000,00
6071	Compteurs	55 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	35 000,00	71 000,00	71 000,00
6135	Locations mobilières	16 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	43 000,00	46 000,00	46 000,00
61551	Entretien matériel roulant	16 000,00	13 000,00	13 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	74 000,00	72 000,00	72 000,00
6156	Maintenance	13 700,00	11 200,00	11 200,00
6168	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	125 200,00	105 180,00	105 180,00
6226	Honoraires	130 300,00	120 500,00	120 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	10 700,00	10 800,00	10 800,00
6231	Annonces et insertions	40 500,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	3 000,00	9 000,00	9 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	28 000,00	44 000,00	44 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 897,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 103,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 000,00	5 000,00
6287	Remboursements de frais	10 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	52 000,00	57 200,00	57 200,00
63512	Taxes foncières	690,00	680,00	680,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	210 000,00	205 900,00	205 900,00
6378	Autres taxes et redevances	40 100,00	34 100,00	34 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	925 000,00	964 000,00	964 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement de mobilité	6 300,00	6 425,00	6 425,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 700,00	12 090,00	12 090,00
6411	Salaires, appointements, commissions	621 500,00	625 000,00	625 000,00
6413	Primes et gratifications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	5 800,00	22 850,00	22 850,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	103 200,00	102 000,00	102 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 300,00	6 435,00	6 435,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	117 500,00	130 000,00	130 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 700,00	5 700,00	5 700,00
6471	Prestations directes	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits (7)	858 000,00	796 000,00	796 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	580 000,00	746 000,00	746 000,00
706129	Reversement redevance modernisat° agence eau	278 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	224 000,00	200 100,00	200 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	105 997,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	48 003,00	100 100,00	100 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 533 090,00	4 603 950,00	4 603 950,00
66	Charges financières (b) (8)	632 000,00	911 000,00	911 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	650 000,00	900 000,00	900 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-18 000,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	771 810,00	542 649,00	542 649,00
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00	100,00	100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	570 230,00	341 069,00	341 069,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le 03/04/2023	Vote (4)
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	201 480,00	03/04/2023	510
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00		
022	Dépenses imprévues (f)	140 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 076 900,00		
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 125 135,00		
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00		
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 125 135,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 125 135,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 125 135,00		
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 202 035,00		

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 047 599,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	317 745,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	306 745,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	11 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	9 999,86	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	9 999,86	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 618 949,00	8 615 429,26	8 615 429,26
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 068 950,00	3 569 640,00	3 569 640,00
70118	Autres ventes d'eau	2 500 000,00	3 010 518,00	3 010 518,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	580 377,00	580 378,00	580 378,00
70128	Autres taxes et redevances	262 620,00	262 620,00	262 620,00
704	Travaux	200 000,00	200 000,00	200 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	289 910,00	50 000,00	50 000,00
7064	Locations de compteurs	717 092,00	942 273,26	942 273,26
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	57 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	57 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	109 000,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres	109 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 794 948,86	8 665 429,26	8 665 429,26
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	102 300,00	10 000,00	10 000,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	29 300,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	73 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 897 248,86	8 675 429,26	8 675 429,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	445 374,00	419 755,00	419 755,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	419 755,00	419 755,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	415 374,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		445 374,00	419 755,00	419 755,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 342 622,86	9 095 184,26	9 095 184,26

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	952 414,74
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 047 599,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 662,50	60 000,00	60 000,00
2031	Frais d'études	0,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 662,50	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	309 874,01	87 100,00	87 100,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21561	Service de distribution d'eau	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	166 936,49	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 200,00	4 600,00	4 600,00
2184	Mobilier	2 937,52	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	97 800,00	17 500,00	17 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 900 196,98	6 806 516,00	6 806 516,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 900 196,98	6 806 516,00	6 806 516,00
Total des dépenses d'équipement		5 220 733,49	6 953 616,00	6 953 616,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00	2 270 000,57	2 270 000,57
1641	Emprunts en euros	2 100 000,00	2 270 000,57	2 270 000,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	715 306,45	22 524,00	22 524,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	715 306,45	22 524,00	22 524,00
020	Dépenses imprévues	500 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		3 315 306,45	2 342 524,57	2 342 524,57
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 536 039,94	9 296 140,57	9 296 140,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	445 374,00	419 755,00	419 755,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	415 374,00	419 755,00	419 755,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	155 292,00	419 755,00	419 755,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	720,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	2 186,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	99 212,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 974,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	151 990,00	0,00	0,00
	Charges transférées	30 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		595 374,00	569 755,00	569 755,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 131 413,94	9 865 895,57	9 865 895,57

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 244 300,43
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 110 196,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	159 330,00	93 700,71	93 700,71
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	109 330,00	93 700,71	93 700,71
1313	Subv. équipt Départements	50 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 159 330,00	2 093 700,71	2 093 700,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1068	Autres réserves	1 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 159 330,00	4 093 700,71	4 093 700,71
021	Virement de la section d'exploitation	1 000 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 125 135,00	2 150 000,00	2 150 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 425,00	2 100 000,00	2 100 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	194,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	77 392,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 407 760,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 156,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	64 887,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	504 011,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	15 323,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	28 814,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 346,00	0,00	0,00
28188	Autres	2 827,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 125 135,00	3 850 000,00	3 850 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 275 135,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 434 465,00	8 093 700,71	8 093 700,71

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	3 016 495,29
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 110 196,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

03/04/2023

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES 03/04/2023

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					42 000 469,71									
1641 Emprunts en euros (total)					42 000 469,71									
E-E-2008-04	SOCIETE GENERALE	05/12/2008	05/12/2008	04/12/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 5.5087 %	5,509	5,509	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2005-01	CREDIT AGRICOLE	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	500 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2006-03	CREDIT AGRICOLE	25/07/2006	25/07/2006	25/05/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2006-07	SOCIETE GENERALE	22/12/2006	22/12/2006	22/03/2007	500 000,00	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,874	3,989	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2007-03	SFIL CAFFIL	06/06/2007	06/06/2007	01/10/2007	550 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	4,145	4,272	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2007-11	SOCIETE GENERALE	11/12/2007	11/12/2007	11/03/2008	1 400 000,00	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,639	4,720	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2008-02	SOCIETE GENERALE	09/05/2008	09/05/2008	26/08/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.5198 %	4,520	4,597	EUR	T	X	O	A-1
E-E-2008-06	CREDIT AGRICOLE	09/05/2008	16/12/2008	15/03/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,282	EUR	T	P	O	A-1
E-E-2009-01	SOCIETE GENERALE	01/04/2009	17/04/2009	17/04/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.5118 %	4,512	4,512	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2009-02	SOCIETE GENERALE	22/06/2009	30/06/2009	30/06/2010	500 000,00	V	Euribor 3M + 0.75	1,870	1,911	EUR	A	C	O	A-1
E-E-2009-11	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2009	15/11/2009	25/04/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	3,890	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2009-13	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2009	15/12/2009	25/03/2011	1 450 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2011-02	CREDIT AGRICOLE	15/09/2011	15/09/2011	15/12/2011	3 000 000,00	C	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	3,860	3,974	EUR	T	C	O	B-1
E-E-2011-03	SFIL CAFFIL	05/09/2011	30/12/2011	01/04/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.74 %	4,740	4,897	EUR	T	P	O	A-1




Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts 2019-2023 à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Affectation des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
E-E-2012-01	CAISSE D'EPARGNE	21/03/2012	25/04/2012	25/01/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 5.04 %	5,040	5,040	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2012-02	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2012	25/05/2012	25/01/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	5,130	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2013-01	CAISSE D'EPARGNE	15/04/2013	25/08/2013	25/08/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,430	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2015-01	ARKEA	15/12/2014	30/03/2015	30/03/2016	1 600 000,00	V	Euribor 12M + 1.25	1,449	1,470	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2016-01	SOCIETE GENERALE	09/11/2015	30/06/2016	30/06/2017	1 350 000,00	V	((Euribor 12M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 12M) + Cap 4 sur Euribor 12M	0,800	0,812	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2017-01	SFIL CAFFIL	01/12/2016	23/06/2017	01/07/2018	1 600 000,00	V	(Euribor 12M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,610	0,619	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2018-01	CREDIT COOPERATIF	22/12/2017	07/05/2018	07/05/2019	1 600 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2019-01	CREDIT COOPERATIF	09/01/2019	24/04/2019	05/05/2020	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2020-01	CREDIT AGRICOLE	10/07/2019	15/10/2019	01/06/2020	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,230	EUR	A	P	O	A-1
E-E-2020-02	ARKEA	27/11/2020	31/03/2021	30/03/2022	500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,420	0,426	EUR	A	P	O	A-1
E-EA-2021-01	ARKEA	15/09/2021	31/03/2022	30/03/2023	2 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.24)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,240	0,244	EUR	A	P	O	A-1
E-EA-2022-01	BANQUE POSTALE	17/06/2022	18/07/2022	01/08/2023	3 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,352	1,372	EUR	A	C	O	A-1
T-E-2011-02	CREDIT AGRICOLE	14/11/2006	14/11/2006	08/06/2007	70 897,68	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-03	CREDIT AGRICOLE	17/02/2005	18/02/2005	16/05/2005	610 217,87	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,308	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2011-04	CREDIT AGRICOLE	25/02/2005	25/02/2005	25/02/2006	118 167,22	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-05	CREDIT AGRICOLE	08/12/2005	08/12/2005	15/03/2011	211 593,39	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Caractéristiques des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
T-E-2011-13	CREDIT AGRICOLE	03/11/2004	03/11/2004	19/01/2011	303 591,11	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	4,480	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-14	CREDIT AGRICOLE	03/09/2007	03/09/2007	03/09/2011	287 553,83	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2011-32	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2011	01/01/2011	25/04/2011	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,290	3,331	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2011-37	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/05/2011	289 653,47	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,525	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2012-06	CAISSE D'EPARGNE	10/09/2008	01/01/2012	25/10/2012	308 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	4,970	EUR	A	C	O	A-1
T-E-2012-13	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2008	01/01/2012	25/06/2012	272 701,36	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
T-E-2012-14	CREDIT AGRICOLE	29/12/2008	01/01/2012	23/03/2012	264 721,14	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,784	EUR	T	C	O	A-1
T-E-2012-15	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2009	01/01/2012	25/03/2012	178 449,10	F	Taux fixe à 3.15 %	3,150	3,187	EUR	T	P	O	A-1
T-E-2012-26	CREDIT AGRICOLE	14/11/2011	01/01/2012	20/03/2012	100 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,411	EUR	T	C	O	A-1
T-E-2012-35	CREDIT AGRICOLE	01/01/2012	01/01/2012	02/01/2012	434 923,54	F	Taux fixe à 5.23 %	5,230	5,334	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 03/04/2023
 Reçu en préfecture le 03/04/2023
 Publié le
 ID : 011-241100593-20230323-C2023-64-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Périodicité d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					42 000 469,71									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		24 353 718,57					2 257 249,18	621 832,90	0,00	425 058,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 353 718,57					2 257 249,18	621 832,90	0,00	425 058,14
E-E-2008-04	N	0,00	A-1	418 209,08	5,93	F	Taux fixe à 5.5087 %	5,509	60 701,86	23 037,88	0,00	1 367,64
E-E-2005-01	N	0,00	A-1	99 126,42	2,67	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	31 886,95	3 548,73	0,00	795,70
E-E-2006-03	N	0,00	A-1	273 877,11	3,40	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	64 121,92	12 023,22	0,00	5 499,37
E-E-2006-07	N	0,00	A-1	133 448,75	3,97	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,989	31 435,40	4 780,76	0,00	98,80
E-E-2007-03	N	0,00	A-1	173 702,39	4,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	2,255	33 825,94	4 054,92	0,00	1 272,13
E-E-2007-11	N	0,00	A-1	478 680,32	4,94	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,720	87 179,80	20 679,38	0,00	958,51
E-E-2008-02	N	0,00	A-1	45 324,70	0,40	F	Taux fixe à 4.5198 %	4,597	45 324,70	767,88	0,00	0,00
E-E-2008-06	N	0,00	A-1	413 335,65	5,96	F	Taux fixe à 5.18 %	5,282	60 338,59	20 251,28	0,00	761,89
E-E-2009-01	N	0,00	A-1	453 275,69	6,29	F	Taux fixe à 4.5118 %	4,512	56 503,88	20 450,89	0,00	12 619,13
E-E-2009-02	N	0,00	A-1	66 666,71	1,51	V	Euribor 3M + 0.75	1,952	33 333,33	1 832,19	0,00	356,61
E-E-2009-11	N	0,00	A-1	247 640,58	1,32	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	121 457,92	9 633,22	0,00	3 340,49
E-E-2009-13	N	0,00	A-1	326 338,09	2,23	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	106 579,56	5 808,82	0,00	2 988,10
E-E-2011-02	N	0,00	B-1	750 000,00	3,71	C	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	3,974	200 000,00	26 408,83	0,00	943,56



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	03/04/2023 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
E-E-2011-03	N	0,00	A-1	716 220,94	4,00	F	Taux fixe à 4.74 %	4,897	155 853,95	31 636,53	0,00	6 714,13
E-E-2012-01	N	0,00	A-1	1 226 132,06	9,07	F	Taux fixe à 5.04 %	5,040	97 301,24	61 797,06	0,00	52 942,16
E-E-2012-02	N	0,00	A-1	1 455 089,14	14,07	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	66 775,08	74 646,07	0,00	66 274,64
E-E-2013-01	N	0,00	A-1	654 133,96	10,65	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	47 432,42	28 978,13	0,00	9 332,25
E-E-2015-01	N	0,00	A-1	1 096 443,78	12,25	V	Euribor 12M + 0.9-Floor 0 sur Euribor 12M	0,913	76 586,90	10 005,05	0,00	33 464,90
E-E-2016-01	N	0,00	A-1	1 072 294,95	13,50	V	(Euribor 12M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,849	54 712,74	19 808,56	0,00	22 155,53
E-E-2017-01	N	0,00	A-1	1 414 759,09	19,50	V	(Euribor 12M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,702	42 785,99	24 069,37	0,00	28 389,52
E-E-2018-01	N	0,00	A-1	1 313 376,91	15,35	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	74 090,37	17 730,59	0,00	10 828,27
E-E-2019-01	N	0,00	A-1	2 604 921,00	16,34	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	135 663,39	39 073,82	0,00	24 178,14
E-E-2020-01	N	0,00	A-1	865 132,93	16,42	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	46 066,10	10 641,14	0,00	5 848,82
E-E-2020-02	N	0,00	A-1	475 982,86	18,25	V	(Euribor 12M + 0.42)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,426	24 118,01	2 026,90	0,00	13 163,40
E-EA-2021-01	N	0,00	A-1	2 000 000,00	19,25	V	(Euribor 12M + 0.24)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,244	97 739,13	4 853,33	0,00	52 790,14
E-EA-2022-01	N	0,00	A-1	3 000 000,00	19,58	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,372	150 000,00	42 700,67	0,00	46 706,78
T-E-2011-02	N	0,00	A-1	47 634,16	13,44	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	2 535,20	2 091,13	0,00	1 110,90
T-E-2011-03	N	0,00	A-1	388 147,60	12,37	F	Taux fixe à 4.24 %	4,308	24 086,70	16 077,86	0,00	1 886,65
T-E-2011-04	N	0,00	A-1	76 840,14	12,15	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4 506,29	3 380,97	0,00	2 696,45
T-E-2011-05	N	0,00	A-1	52 062,35	2,96	F	Taux fixe à 3.67 %	3,721	16 724,15	1 682,28	0,00	54,04
T-E-2011-13	N	0,00	A-1	55 556,93	1,05	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	27 169,85	2 488,95	0,00	1 204,61




Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
T-E-2011-14	N	0,00	A-1	203 440,20	14,67	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	9 463,41	10 070,29	0,00	3 120,60
T-E-2011-32	N	0,00	A-1	1 078 794,57	18,07	F	Taux fixe à 3.29 %	3,331	43 904,79	34 954,37	0,00	6 147,53
T-E-2011-37	N	0,00	A-1	176 770,85	10,98	F	Taux fixe à 4.45 %	4,525	12 396,98	7 661,34	0,00	711,15
T-E-2012-06	N	0,00	A-1	154 000,00	10,82	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	14 000,00	7 653,80	0,00	1 256,31
T-E-2012-13	N	0,00	A-1	133 287,86	6,48	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	16 520,43	6 264,53	0,00	2 820,26
T-E-2012-14	N	0,00	A-1	95 913,38	6,23	F	Taux fixe à 4.7 %	4,784	15 346,16	4 237,44	0,00	73,63
T-E-2012-15	N	0,00	A-1	32 405,06	1,98	F	Taux fixe à 3.15 %	3,187	15 948,35	833,61	0,00	7,20
T-E-2012-26	N	0,00	A-1	26 666,52	3,97	F	Taux fixe à 4.34 %	4,411	6 666,68	1 048,83	0,00	24,11
T-E-2012-35	N	0,00	A-1	58 085,84	1,00	F	Taux fixe à 5.23 %	5,334	46 165,02	2 142,28	0,00	154,09
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		24 353 718,57					2 257 249,18	621 832,90	0,00	425 058,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 03/04/2023
Reçu en préfecture le 03/04/2023
Publié le 03/04/2023
ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF



- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une déprime en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES^{03/04/2023}

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
E-E-2011-02	CREDIT AGRICOLE	3 000 000,00	750 000,00	1	15,00		Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	0,00	Taux fixe 3.86% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	3,974	26 408,83	0,00	3,08
TOTAL (B)		3 000 000,00	750 000,00						0,00			26 408,83	0,00	3,08
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00	750 000,00						0,00			26 408,83	0,00	3,08

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

03/04/2023

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF

IV – ANNEXES

03/04/2023

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39	0	0	0	0	
	% de l'encours	96,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 603 718,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	3,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	28/9/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	28/09/2022
L	Concessions et droits similaires (logiciel)	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	28/09/2022
L	Agencements et aménagements de terrains (clôtures, mouvements de terre...)	15	28/09/2022
L	Constructions de bâtiments durables (gare routière, château d'eau...)	40	28/09/2022
L	Station d'épuration : ouvrages lourds	50	28/09/2022
L	Stations d'épuration : ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation...)	30	28/09/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	28/09/2022
L	Autres constructions (bâtiments légers, abris...)	15	28/09/2022
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable...	40	28/09/2022
L	Réseaux d'assainissement	60	28/09/2022
L	Outillage	10	28/09/2022
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), compteurs	15	28/09/2022
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières)...	15	28/09/2022
L	Organes de régulation (électronique, capteurs...)	5	28/09/2022
L	Appareil de laboratoires	10	28/09/2022
L	Agencements et aménagements du matériel et outillages techniques	10	28/09/2022
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	28/09/2022
L	Véhicules légers (VL, vélos, motos...)	10	28/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	28/09/2022
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/09/2022
L	Mobilier	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations corporelles	5	28/09/2022



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS


A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		36 600,00	36 600,00	0,00	36 600,00
Liquidation judiciaire	0,00	28/06/2021	4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00
Redressement judiciaire	0,00	28/06/2021	6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00
Surendettement	0,00	28/06/2021	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00
risque insolvabilité	0,00	28/06/2021	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		36 600,00	36 600,00	0,00	36 600,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 03/04/2023	
Reçu en préfecture le 03/04/2023	
Publié le 03/04/2023	
ID : 011-241100593-20230323-C2023_64-BF	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 739 755,57	I 2 739 755,57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 270 000,57	2 270 000,57
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 270 000,57	2 270 000,57
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		469 755,00	469 755,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	419 755,00	419 755,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 739 755,57	1 244 300,43	0,00	3 984 056,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 800 000,00	III 3 800 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 800 000,00	3 800 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 100 000,00	2 100 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 700 000,00	1 700 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 800 000,00	0,00	3 016 495,29	2 000 000,00	8 816 495,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 984 056,00
Ressources propres disponibles	IV 8 816 495,29
Solde	V = IV – II (6) 4 832 439,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

03/04/2023

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.7**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-AP EAU EA_TRAVAUX RESEAUX PLAN DE RELANCE	1 534 000,00	0,00	1 534 000,00	1 374 216,53	50 000,00	109 783,47

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

03/04/2023

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,45	0,00	5,45
Adjoint administratif	C	2,50	0,00	2,50	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,95	0,00	1,95
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,50	0,00	14,50	10,80	2,50	13,30
Adjoint technique	C	2,50	0,00	2,50	2,50	0,00	2,50
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,50	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,50	0,00	3,50	1,50	1,50	3,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,40	0,00	0,40
Ingénieur principal	A	1,50	0,00	1,50	0,90	0,50	1,40
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,50	0,00	20,50	16,25	2,50	18,75

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail sur la période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TECH	525	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	430	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	461	0,00	A transfert	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	995	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

**ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Adjoint administratif		5	4 600,00
Adjoint administratif ppal 1ère		3	3 400,00
Adjoint administratif ppal 2 ème		3	2 000,00
Adjoint technique		4	1 800,00
Agent de maîtrise		1	500,00
Attaché		5	9 000,00
Attaché ppal		4	7 800,00
Educateur des APS PPAL 1ere cl		1	500,00
Ingénieur		1	650,00
Rédacteur		1	1 200,00
Rédacteur ppal 1er		4	4 050,00
Rédacteur ppal 2ème		2	4 000,00
Technicien		1	500,00
TOTAL GENERAL		35	40 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> - Puech Labade : Tx pour la protection de la ressource en eau	BLR EXPLOITATION		SA	201 480,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.